



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединённых Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Dix-septième session ordinaire

Rome (Italie), 18-22 février 2019

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

POINT 1: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER

Dans le présent document figure l'*Ordre du jour annoté et calendrier provisoires*, pour examen par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission). Le calendrier est indiqué en annexe.

Les travaux de la Commission sont guidés par le Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture 2014-2023, y compris le Programme de travail pluriannuel, tel que révisé pour la dernière fois par la Commission à sa seizième session¹. À l'heure de se pencher sur les points 2 à 14 de l'ordre du jour, la Commission souhaitera peut-être prendre en considération les recommandations de ses organes subsidiaires², ainsi que les contributions des organisations et instruments internationaux qui figurent dans le document *Submissions by international instruments and organizations* (documents présentés par des organisations et des instruments internationaux) (CGRFA-17/19/14/Inf.1).

QUESTIONS INTERSECTORIELLES

POINT 2: LE RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

La Commission, à sa dernière session, a souligné l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) du point de vue de la production alimentaire, ainsi que des quatre dimensions de la sécurité alimentaire. Elle a invité les Membres et les observateurs à fournir

¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, annexe C.

² CGRFA-17/19/3.1; CGRFA-17/19/3.2/Inf.2; CGRFA-17/19/7.2; CGRFA-17/19/8.1; CGRFA-17/19/9.1; CGRFA-17/19/10.1; CGRFA-17/19/11.1.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CGRFA 17

des éléments au Secrétariat et a demandé à la FAO d'élaborer une étude qui définisse la contribution des RGAA aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) qui s'y rapportent, et de présenter les résultats de cette étude dans le rapport révisé sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*³.

Le document *Submissions by Members on the contribution of genetic resources for food and agriculture to the four pillars of food security and to the achievement of relevant Sustainable Development Goals* (documents présentés par des Membres sur la contribution des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux quatre piliers de la sécurité alimentaire et à la concrétisation des objectifs de développement durable pertinents) (**CGRFA-17/19/2/Inf.1**) compile les contributions reçues. Pour donner suite à la demande de la Commission, le Secrétariat a commandé l'**étude de référence numéro 69**, *Biodiversity for food and agriculture and food security – An exploration of inter-relationships* (étude des relations mutuelles entre la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et la sécurité alimentaire).

Le document *Review of work on the role of genetic resources for food and agriculture and food security* (**CGRFA-17/19/2**) présente un ensemble d'activités de la FAO qui contribuent à mieux faire connaître le rôle important des RGAA en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la réalisation des ODD.

POINT 3: ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET PARTAGE DES AVANTAGES QUI EN DÉCOULENT

3.1 Rapport de la quatrième session de l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages

La quatrième session de l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages s'est tenue du 29 au 31 octobre 2018 et son rapport (**CGRFA-17/19/3.1**) se trouve devant la Commission, pour examen.

3.2 Caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et pratiques qui leur sont propres

La Commission, à sa dernière session, est convenue de produire des notes explicatives non prescriptives visant à illustrer et compléter, dans le cadre des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁴ (les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages), les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des RGAA et les pratiques qui leur sont propres. Elle a invité les Membres, les observateurs et d'autres parties prenantes à fournir toute contribution utile à la rédaction de ces notes explicatives⁵.

Le document *Inputs by Members and observers on access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture* (éléments fournis par des Membres et des observateurs sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent) (**CGRFA-17/19/3.2/Inf.1**) compile les contributions reçues.

La Commission a demandé au Secrétariat de rassembler, en tant que contribution à l'élaboration des notes explicatives, des informations fournies par les pays, les communautés autochtones, les communautés locales et d'autres parties prenantes sur tout un ensemble de questions, y compris sur les pratiques actuelles en matière d'échanges et sur l'expérience des pays⁶. Le document *Access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture: Survey findings* (conclusions des enquêtes sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des

³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 21.

⁴ <http://www.fao.org/3/b-i5033f.pdf>

⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 25 iii).

⁶ CGRFA-16/17/Report Rev.1, paragraphe 25 xii).

avantages en découlant) (**CGRFA-17/19/3.2/Inf.4**) présente les résultats de deux enquêtes que le Secrétariat a commandées pour obtenir les informations requises.

La Commission a également demandé au Secrétariat d'organiser, en collaboration avec les secrétariats du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) et de la Convention sur la diversité biologique (CDB), un atelier international destiné à aider les pays à déterminer et à faire mieux connaître les caractéristiques distinctives des sous-secteurs des RGAA et les pratiques qui leur sont propres dans le cadre des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages⁷ et à mettre à disposition des produits destinés à être développés ultérieurement sous la forme de notes explicatives non prescriptives.

Le document *Outputs of the International Workshop on Access and Benefit-sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture* (résultats de l'atelier international sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent) (**CGRFA-17/19/3.2/Inf.3**) décrit les résultats obtenus par les groupes de travail sectoriels lors de l'atelier international qui s'est tenu du 10 au 12 janvier 2018. Une synthèse du déroulement de l'atelier et les présentations effectuées à cette occasion sont contenues dans le document *Proceedings of the International Workshop on Access and Benefit-Sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture* (compte-rendu de l'atelier international sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent)⁸.

Par ailleurs, la Commission a demandé que ses groupes de travail techniques intergouvernementaux sur les ressources zoogénétiques, les ressources génétiques aquatiques, les ressources génétiques forestières et les ressources phylogénétiques (les groupes de travail) et un groupe d'experts sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture examinent les projets de notes explicatives concernant leurs sous-secteurs et que l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages compile toutes les notes explicatives⁹.

Les projets de notes explicatives sectorielles, examinées et révisées par les groupes de travail techniques intergouvernementaux de la Commission¹⁰ et le groupe d'experts sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (**CGRFA-17/19/3.2/Inf.2**) et compilées par l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages (**CGRFA-17/19/3.1**), figurent dans le document *Projet de notes explicatives décrivant, dans le cadre des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, les caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (**CGRFA-17/19/3.2**), pour examen par la Commission.

POINT 4: «INFORMATION DE SÉQUENÇAGE NUMÉRIQUE» CONCERNANT LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

À sa dernière session, la Commission a créé un nouvel axe de travail sur l'«information de séquençage numérique»¹¹ concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et elle a demandé au Secrétariat de préparer une étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels qui intéressent l'«information de séquençage numérique» sur les RGAA afin de fournir, entre autres, des informations sur la terminologie utilisée dans ce domaine, une description des acteurs concernés, les types d'utilisation et leur portée, notamment:

⁷ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 25 v).

⁸ <http://www.fao.org/3/CA0099EN/ca0099en.pdf>

⁹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 25 viii)-xi).

¹⁰ CGRFA-17/19/3.2/Inf.2, paragraphes 8-13; CGRFA-17/19/8.1, paragraphes 37-41; CGRFA-17/19/9.1, paragraphes 39-44; CGRFA-17/19/10.1, paragraphes 25-29; CGRFA-17/19/11.1, paragraphes 17-20.

¹¹ Cette expression est reprise du document CBD COP XIII/16 et doit faire l'objet d'un examen plus approfondi. De multiples expressions sont utilisées dans ce domaine (notamment, «données de séquençage de génome», «informations génétiques», «dématérialisation» ou «utilisation *in silico*») et il convient donc de réfléchir plus avant à l'expression à adopter.

- la caractérisation;
- la sélection et l'amélioration génétique;
- la conservation;
- le recensement des RGAA;

ainsi que sur la pertinence de l'«information de séquençage numérique» sur les RGAA du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition¹².

L'**étude de référence numéro 68** s'intitule *Exploratory Fact-Finding Scoping Study on “Digital Sequence Information” on Genetic Resources for Food and Agriculture* (étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels concernant l'«information de séquençage numérique» sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture).

À la demande de la Commission¹³, les groupes de travail et le groupe d'experts ont examiné les versions antérieures de l'étude et formulé des observations à ce sujet¹⁴.

En outre, la Commission a demandé au Secrétariat d'inviter les États Membres à communiquer des renseignements sur l'utilisation de l'information de séquençage numérique dans le domaine des RGAA et sur les répercussions éventuelles du point de vue de la conservation et de l'utilisation durable de ces ressources, y compris l'échange, l'accès et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi que de réunir ces informations et de les transmettre au Secrétaire exécutif de la CDB, afin de contribuer en temps voulu au processus établi par la décision CBD COP XIII/16¹⁵.

Le document *Submissions by Members and observers on “digital sequence information” on genetic resources for food and agriculture* (documents présentés par des Membres et des observateurs sur l'«information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA-17/19/4/Inf.1) compile les observations reçues, qui ont également été communiquées au Secrétaire exécutif de la CDB¹⁶.

Le document *Digital Sequence Information” on genetic resources for food and agriculture and its relevance to food security* (l'«information de séquençage numérique» sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et leur pertinence du point de vue de la sécurité alimentaire) (CGRFA-17/19/4) synthétise certaines des principales constatations de l'étude exploratoire de cadrage visant à recueillir des éléments factuels, donne un aperçu des faits nouveaux qui se sont fait jour dans d'autres enceintes pertinentes et sollicite l'avis de la Commission sur les travaux qui pourraient être menés à l'avenir dans ce domaine.

POINT 5: RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION À SES EFFETS

La Commission, à sa dernière session, s'est félicitée des progrès accomplis en matière de mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹⁷, et elle est convenue d'intégrer ses travaux sur le changement climatique dans son Programme de travail pluriannuel¹⁸. Elle a demandé qu'une proposition relative à une évaluation mondiale, entreprise à l'initiative des pays, des effets du changement climatique et des

¹² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 86.

¹³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 90.

¹⁴ CGRFA-17/19/8.1, annexe C; CGRFA-17/19/9.1, annexe D; CGRFA-17/19/10.1, annexe C; CGRFA-17/19/11.1, annexe B.

¹⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 88.

¹⁶ <https://www.cbd.int/abs/dsi-gr/ahteg.shtml#submissions>

¹⁷ CGRFA-14/13/Rapport, annexe D.

¹⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 27.

mesures d'adaptation et d'atténuation fondées sur les ressources génétiques, soit élaborée afin qu'elle puisse l'examiner à la présente session¹⁹.

Le document *Évaluation du rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets (CGRFA-17/19/5)* fournit des informations générales sur le rôle des RGAA dans le contexte des politiques relatives au changement climatique au niveau international, donne des renseignements sur certaines activités de la FAO en lien avec les RGAA et la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que le changement climatique, et suggère la marche à suivre pour l'évaluation mondiale dirigée par les pays.

POINT 6: NUTRITION ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La Commission, à sa quinzième session ordinaire, a adopté les *Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition*²⁰ (les Directives d'application volontaire). À sa dernière session, elle a décidé, dans le cadre de la révision des produits et étapes principaux de son Programme de travail pluriannuel, de se pencher sur ses travaux concernant les RGAA et la nutrition à la présente session²¹. Le document *Examen des travaux relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation, l'agriculture et la nutrition (CGRFA-17/19/6)* présente une synthèse des travaux menés par la FAO, en collaboration avec ses partenaires, sur la diversité des ressources génétiques et la nutrition, ainsi qu'à l'appui de la mise en œuvre des Directives d'application volontaire.

BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

POINT 7: BIODIVERSITÉ

7.1 Rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À sa dernière session, la Commission a accueilli avec satisfaction le projet de rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a demandé au Secrétariat de mettre au point la version finale du rapport, en tenant compte des observations communiquées par les Membres et les observateurs, et d'élaborer et de publier une version abrégée du rapport dans toutes les langues de l'Organisation des Nations Unies (ONU)²².

La version finale et la version abrégée seront mises à disposition au cours de la session.

Le document *Élaboration du rapport sur L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA-17/19/7.1)* présente certains des principaux éléments du rapport et un aperçu des activités menées depuis la seizième session ordinaire en vue de l'achèvement du rapport.

La Commission souhaitera peut-être réserver un accueil favorable au rapport et réfléchir à la suite qu'il conviendrait d'y donner.

7.2 Rapport de la première réunion du groupe des points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé au Secrétariat de convoquer un groupe de points focaux nationaux désignés par les régions pour une réunion de trois jours afin que ceux-ci examinent et révisent, le cas échéant, le projet relatif aux besoins et aux éventuelles mesures à prendre en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le groupe de points focaux nationaux sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture s'est donc réuni du 18 au 20 juin 2018 et son rapport (CGRFA-17/19/7.2) se trouve devant la Commission, pour examen.

¹⁹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 31.

²⁰ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 24; annexe C.

²¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, annexe C.

²² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 13.

7.3 Besoins et éventuelles mesures à prendre au regard de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

La Commission, à sa dernière session, a demandé au Secrétariat d'inviter les Membres et les observateurs à donner des avis sur les besoins et les éventuelles mesures à prendre en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et d'examiner et de réviser le document à la lumière de ces opinions²³.

Les observations des pays sur la première version, présentée à la Commission à sa dernière session, figurent dans le document *Submissions by countries on the draft needs and possible actions for the conservation and sustainable use of biodiversity for food and agriculture* (documents présentés par des pays sur le projet relatif aux besoins et aux éventuelles mesures à prendre concernant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture) (**CGRFA-17/19/7.3/Inf.1**), pour information.

Le document *La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture – Besoins et éventuelles mesures à prendre* (**CGRFA-17/19/7.3**) contient le projet relatif aux besoins et aux éventuelles mesures à prendre en matière de biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, tel que modifié par le Secrétariat à la lumière des observations recueillies et révisé ensuite par le groupe des points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture²⁴.

La Commission souhaitera peut-être examiner et réviser, selon qu'il conviendra, le projet révisé relatif aux besoins et aux éventuelles mesures à prendre et inviter le Directeur général de la FAO à porter le document à l'attention de la Conférence en vue de son adoption au titre de plan d'action mondial pour la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture.

POINT 8: RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES

8.1 Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire²⁵. La deuxième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 23 au 25 avril 2018 et son rapport (**CGRFA-17/19/8.1**) se trouve devant la Commission, pour examen.

Si la Commission souhaite que le Groupe de travail se réunisse avant sa prochaine session ordinaire, elle devra en élire les membres.

8.2 Rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À sa dernière session, la Commission a accueilli avec satisfaction le projet de rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*²⁶. Elle a demandé à la FAO de le réviser en tenant compte des rapports nationaux, des études thématiques de référence, des informations fournies par des organisations internationales, ainsi que des observations et recommandations formulées par le Groupe de travail *ad hoc*.

Le document *Élaboration du rapport sur L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (**CGRFA-17/19/8.2**) fournit des informations actualisées sur la suite donnée aux demandes de la Commission et indique l'état d'avancement de l'élaboration du rapport et de sa version abrégée, pour examen par la Commission. Le document *The State of the World's Aquatic Genetic Resources for Food and Agriculture – Proofing version* (*L'état des*

²³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 16.

²⁴ Voir CGRFA-17/19/7.2, annexe B.

²⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 41.

²⁶ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 39.

ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – épreuve) (CGRFA-17/19/8.2/Inf.1) contient la version presque finale du rapport.

La Commission a invité les pays à formuler des observations sur le projet de rapport révisé et a demandé au Comité des pêches et à ses organes subsidiaires d'examiner ce projet et d'y apporter des contributions, selon qu'il conviendrait²⁷. Les rapports de la trente-troisième session du Comité des pêches (CGRFA-17/19/8.2/Inf.2), de la neuvième session du Sous-Comité de l'aquaculture (CGRFA-17/19/8.2/Inf.3) et de la deuxième session du Groupe de travail consultatif sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées (CGRFA-17/19/8.2/Inf.4) sont mis à la disposition de la Commission, pour information.

8.3 Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

Le Programme de travail pluriannuel de la Commission prévoit, parmi les principaux résultats et objectifs d'étape fixés pour la dix-huitième session ordinaire, celui de donner suite au rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

Le Groupe de travail *ad hoc* de la Commission, à sa dernière session, a étudié différentes mesures qu'il était possible de prendre pour donner suite au rapport et a recommandé, entre autres, d'élaborer, en étroite collaboration avec le Sous-Comité de l'aquaculture et le Groupe de travail consultatif, un projet de plan d'action mondial sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture²⁸.

Le document *Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CGRFA-17/19/8.3) définit, sur la base du rapport, des domaines dans lesquels des travaux supplémentaires de la Commission pourraient améliorer et renforcer l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques aquatiques, pour examen par la Commission.

POINT 9: RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

9.1 Rapport de la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire²⁹. La neuvième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 25 au 27 juillet 2018 et son rapport (CGRFA-17/19/9.1) se trouve devant la Commission, pour examen.

Si la Commission souhaite que le Groupe de travail se réunisse avant sa prochaine session ordinaire, elle devra en élire les membres.

9.2 Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a pris note des activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial)³⁰ et s'est félicitée des progrès globaux accomplis à cet égard³¹.

Le document *Activités de la Fao à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-17/19/9.2) fournit

²⁷ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 40.

²⁸ CGRFA-17/19/8.1, paragraphe 29.

²⁹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 64.

³⁰ <http://www.fao.org/docrep/015/i2624f/i2624f00.htm>

³¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 52.

un résumé descriptif du rôle du deuxième Plan d'action mondial dans le cadre mondial de la biodiversité et fait rapport, pour examen par la Commission, sur les activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial.

Conservation in situ et gestion sur le lieu d'exploitation

La Commission, à sa dernière session, a examiné le document de réflexion intitulé *Global networking on in situ conservation and on-farm management of plant genetic resources for food and agriculture* (création de réseaux mondiaux pour la conservation *in situ* et la gestion sur le lieu d'exploitation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture)³², qu'elle a renvoyé à son Groupe de travail en vue de nouvelles consultations³³.

À la demande de la Commission et en consultation avec des experts et des parties prenantes, la FAO a élaboré deux notes conceptuelles distinctes, l'une sur la gestion à la ferme³⁴ et l'autre sur la conservation *in situ*³⁵.

Dans le cadre de l'examen des deux notes conceptuelles, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture est convenu que la création de réseaux mondiaux était prématurée et a recommandé, en revanche, que les deux notes conceptuelles soient révisées afin de proposer, à la place, la tenue d'un colloque international sur chacun des deux thèmes, sous réserve de la disponibilité de ressources extrabudgétaires, avant la dixième session du Groupe de travail et en coopération avec le Traité³⁶.

La Commission souhaitera peut-être débattre des deux propositions: *Proposal for an international symposium on on-farm management of farmers' varieties/landraces* (proposition de colloque international sur la gestion à la ferme des variétés des agriculteurs/variétés locales) (**CGRFA-17/19/9.2/Inf.3**) et *Proposal for an international symposium on in situ conservation of crop wild relatives and wild food plants* (proposition de colloque international sur la conservation *in situ* des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments) (**CGRFA-17/19/9.2/Inf.4**).

À sa dernière session, la Commission a également renvoyé à son Groupe de travail, en vue d'un nouvel examen, la version révisée du projet de directives d'application volontaire concernant la conservation et l'utilisation, au niveau national, des variétés des agriculteurs/variétés locales³⁷ et elle a invité les Membres, les observateurs et les points focaux nationaux à formuler des observations sur ce document³⁸.

Le Groupe de travail a examiné le projet révisé que la FAO avait élaboré à la lumière des observations émanant de sept pays et de deux organisations internationales. Il a invité les Membres de la Commission et les observateurs à transmettre par écrit leurs observations au Secrétariat et a demandé à celui-ci de réviser le projet de directives à la lumière des éléments reçus, en vue de son adoption par la Commission, à sa dix-septième session ordinaire. La directives volontaires révisées, qui intègrent les observations de 14 pays, sont contenues dans le document *Draft Voluntary Guidelines for the Conservation and Sustainable Use of Farmers' Varieties/Landraces - Second Revision* (projet de directives volontaires concernant la conservation et l'utilisation durable des variétés des agriculteurs/variétés locales – deuxième révision) (**CGRFA-17/19/9.2/Inf.1**).

³² CGRFA-16/17/Inf.20 (en anglais).

³³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 64.

³⁴ CGRFA/WG-PGR-9/18/Inf.5. Rev.1

³⁵ CGRFA/WG-PGR-9/18/Inf.6.

³⁶ CGRFA-17/19/9.1, paragraphes 10 et 11.

³⁷ CGRFA-16/17/Inf.18 (en anglais).

³⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 63.

***Mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources
phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture***

La Commission, à sa quinzième session ordinaire, a demandé à la FAO de continuer d'aider les pays à mettre en œuvre les Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (les Normes applicables aux banques de gènes)³⁹ et de proposer un mécanisme permettant le suivi de leur application⁴⁰.

Pour donner suite à la demande de la Commission, la FAO a réalisé une enquête mondiale sur l'utilisation des Normes applicables aux banques de gènes et a organisé une consultation d'experts conjointement avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

Au vu des résultats de l'enquête et de la consultation d'experts, et afin de rendre les Normes applicables aux banques de gènes plus faciles d'utilisation, le Secrétariat a élaboré un ensemble de projets de mesures de routine pour i) la conservation des semences orthodoxes, ii) la conservation dans des banques de gènes *in situ* et iii) la conservation *in vitro*, qui pourraient servir de base à la rédaction de trois guides pratiques distincts. À sa dernière session, le Groupe de travail a examiné le projet de mesures ainsi qu'une proposition concernant le suivi de la mise en œuvre des Normes applicables aux banques de gènes.

Le document *Facilitating the implementation and monitoring of the Genebank Standards* (facilitation de la mise en œuvre et du suivi des Normes applicables aux banques de gènes) (CGRFA-17/19/9.2/Inf.5) contient, en annexe, le projet de mesures révisé à la lumière des observations formulées par des pays depuis la dernière session du Groupe de travail.

***Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques
pour l'alimentation et l'agriculture***

La Commission, à sa dernière session, a souligné le rôle du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS) en tant que système d'information essentiel à la mise en œuvre de l'article 17 du Traité et a demandé à la FAO d'achever la restructuration du WIEWS et de publier, par l'intermédiaire de celui-ci, des informations sur la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et la réalisation de la cible 2.5 des ODD⁴¹.

Des renseignements plus détaillés sur la restructuration du WIEWS et l'utilisation de ce système pour suivre la mise en œuvre de la composante de la cible 2.5 des ODD ayant trait aux végétaux sont fournis dans le document *Status of development of the World Information and Early Warning System on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (état d'avancement de la restructuration du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA-17/19/9.2/Inf.2).

La Commission a également demandé à la FAO de consulter les Membres et les observateurs sur les possibilités de simplification du rapport type consacré au suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et de présenter une proposition à ce sujet afin que le Groupe de travail l'examine⁴². Le rapport type, simplifié en tenant compte des contributions des Membres et des observateurs, figure dans le document *Draft revised reporting format for monitoring the implementation of the Second Global Plan of Action for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (projet de rapport type révisé sur le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA-17/19/9.2/Inf.6), mis à la disposition de la Commission pour information.

³⁹<http://www.fao.org/3/a-i3704f.pdf>

⁴⁰ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 51.

⁴¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 57.

⁴² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 56.

9.3 Situation et tendances en matière de politiques sur les semences

À sa dernière session, la Commission a inscrit parmi les principaux résultats de son Programme de travail pluriannuel un examen de la situation et des tendances en matière de politiques semencières⁴³. Le document *Situation et tendances en matière de politiques et de législations sur les semences (CGRFA-17/19/9.3)* présente brièvement les raisons qui sous-tendent l'adoption de politiques et de législations relatives aux semences. Il se fonde sur le document *Review of the status and trends of seed policies and seed laws* (examen de la situation et de l'évolution des politiques et des lois sur les semences) (*CGRFA-17/19/9.3/Inf.1*), qui porte spécifiquement sur les domaines dans lesquels des politiques semencières peuvent avoir un effet réel sur la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

9.4 Élaboration du troisième rapport sur *L'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

La Commission, à sa dernière session, a adopté le calendrier révisé concernant l'élaboration du troisième rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le troisième rapport) et le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, et a pris note du budget prévisionnel révisé⁴⁴. D'après le calendrier révisé, la Commission est censée examiner les directives relatives à l'élaboration des rapports de pays aux fins du troisième rapport à la présente session.

Le document *Élaboration du troisième rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA-17/19/9.4)* donne des informations générales sur l'élaboration du troisième rapport et propose des modalités pour l'établissement des rapports nationaux qui serviront à l'élaboration du troisième rapport. Le document *Preparation of country reports for The Third Report on the State of the World's Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (élaboration des rapports de pays aux fins du troisième rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*) (*CGRFA-17/19/9.4/Inf.1*) décrit dans les grandes lignes l'approche proposée pour l'élaboration des rapports de pays.

POINT 10: RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

10.1 Rapport de la cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières

La Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire⁴⁵. La cinquième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 8 au 10 mai 2018 et son rapport (*CGRFA-17/19/10.1*) se trouve devant la Commission, pour examen.

Si la Commission souhaite que le Groupe de travail se réunisse avant sa prochaine session ordinaire, elle devra en élire les membres.

10.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de continuer à coordonner et à faciliter la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières, en collaboration avec les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations, organes et processus internationaux pertinents⁴⁶.

⁴³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, annexe C.

⁴⁴ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 66. Le calendrier révisé et le budget prévisionnel révisé figurent respectivement aux annexes I et II du document CGRFA-16/17/17.

⁴⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 75.

⁴⁶ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 73.

Le document *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (CGRFA-17/19/10.2)* résume les activités menées par la FAO en collaboration avec ses partenaires pour donner suite au Plan d'action mondial depuis la dernière session de la Commission. Le document *First Report on the Implementation of the Global Plan of Action for the Conservation, Sustainable Use and Development of Forest Genetic Resources* (premier rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières) (**CGRFA-17/19/10.2/Inf.1**) fournit des informations plus détaillées sur les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial et tient compte des contributions des réseaux régionaux chargés des ressources génétiques forestières et des organisations internationales pertinentes.

Par ailleurs, la Commission a demandé à la FAO de concevoir une stratégie de financement afin d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et d'encourager des donateurs à apporter leur concours. Les documents *Global framework on forests and main forest-related financing mechanisms* (cadre mondial sur les forêts et principaux mécanismes de financement dans le domaine des forêts) (**CGRFA-17/19/10.2/Inf.2**) et *Updated draft funding strategy for the implementation of the global plan of action for the conservation, sustainable use and development of forest genetic resources* (projet révisé de stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières) (**CGRFA-17/19/10.2/Inf.4**) répondent à cette demande.

La Commission a demandé à la FAO de préparer un projet de directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières, en suivant le plan proposé⁴⁷ et en tenant compte des directives existantes relatives à l'élaboration des programmes forestiers nationaux et à la formulation des politiques forestières, afin d'éviter les chevauchements d'activités. Le document *Revised draft voluntary guidelines for preparing a national strategy for forest genetic resources* (projet révisé de directives volontaires pour l'élaboration de stratégies nationales relatives aux ressources génétiques forestières) (**CGRFA-17/19/10.2/Inf.3**), contient le projet de directives.

10.3 Élaboration du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*

La Commission, à sa dernière session, a adopté un calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (le Plan d'action mondial) et l'élaboration du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (le deuxième rapport)⁴⁸. D'après le calendrier, la Commission est censée se pencher sur l'élaboration du deuxième rapport et les directives concernant l'établissement des rapports de pays aux fins du deuxième rapport à la présente session⁴⁹. Le document *Élaboration du deuxième rapport sur L'état des ressources génétiques forestières dans le monde (CGRFA-17/19/10.3)* présente le cadre, les grandes lignes et le processus préparatoire du deuxième rapport, pour examen par la Commission.

Le document *Draft guidelines for the preparation of country reports for The Second Report on the State of the World's Forest Genetic Resources* (projet de directives sur l'élaboration des rapports de pays aux fins du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*) (**CGRFA-17/19/10.3/Inf.1**) présente le projet de directives, révisé sur la base des observations recueillies, qui concerne l'établissement des rapports de pays aux fins du deuxième rapport.

⁴⁷ CGRFA-16/17/19, annexe A.

⁴⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 74.

⁴⁹ CGRFA-16/17/20, annexe C.

POINT 11: RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

11.1 Rapport de la dixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire⁵⁰. La dixième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 27 au 29 juin 2018 et son rapport (**CGRFA-17/19/11.1**) se trouve devant la Commission, pour examen.

Si la Commission souhaite que le Groupe de travail se réunisse avant sa prochaine session ordinaire, elle devra en élire les membres.

11.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de continuer à aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à un développement rural durable dans le monde entier⁵¹.

Le document *Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (**CGRFA-17/19/11.2**) fait rapport sur les activités pertinentes que la FAO a menées depuis la dernière session de la Commission, pour examen par celle-ci. Le document *Status and trends of animal genetic resources – 2018* (situation et évolution des ressources zoogénétiques 2018) (**CGRFA-17/19/11.2/Inf.4**) met à jour les informations communiquées à la dernière session de la Commission⁵².

La Commission, à sa dernière session, a demandé à la FAO d'examiner les méthodes de recensement et d'estimation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage⁵³. Le document *Review of methods for identification and valuation of the ecosystem services provided by livestock breeds* (examen des méthodes de recensement et d'estimation des services écosystémiques fournis par les races d'animaux d'élevage) (**CGRFA-17/19/11.2/Inf.1**) répond à cette demande et intègre les modifications recommandées par le Groupe de travail à sa dernière session⁵⁴.

La Commission a également demandé à la FAO de compiler les rapports et les résultats des projets en lien avec la Stratégie de financement et de les publier sur le site Internet de l'Organisation⁵⁵. Tous les rapports sont disponibles en ligne⁵⁶ et le document *Funding Strategy for the Implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources: achievements and challenges* (stratégie de financement aux fins de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques: réalisations et défis) (**CGRFA-17/19/11.2/Inf.2**) fait rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du premier cycle de projet lancé au titre du Compte fiduciaire pour la Stratégie de financement, y compris les résultats obtenus et les difficultés rencontrées, ainsi que sur les activités menées par la FAO dans le cadre de la création du Compte fiduciaire depuis la dernière session ordinaire de la Commission.

La Commission, à sa dernière session, a souligné l'importance du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) en tant que centre international d'échange de ressources zoogénétiques et a pris note avec satisfaction de l'élaboration d'une version actualisée⁵⁷. Elle a demandé à la FAO de trouver des moyens de renforcer les liens entre le DAD-IS et d'autres bases de données et d'inclure des informations provenant de bases de données de banques de gènes dans les

⁵⁰ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 47.

⁵¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 45.

⁵² CGRFA-16/17/Inf.3 (en anglais).

⁵³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 47.

⁵⁴ CGRFA-17/19/11.1, paragraphe 10.

⁵⁵ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 49.

⁵⁶ http://www.fao.org/AG/AGInfo/programmes/fr/genetics/Funding_strategy.html

⁵⁷ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 46.

versions futures du DAD-IS. Le document *Report on the status of the development of the domestic animal diversity information system* (rapport sur l'état d'avancement de la mise en place du système d'information sur la diversité des animaux domestiques) (CGRFA-17/19/11.2/Inf.3) résume les activités relatives au DAD-IS que la FAO a menées depuis la dernière session de la Commission.

À sa douzième session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de poursuivre la mise à jour et l'affinement des directives techniques sur la gestion des ressources zoogénétiques, outil qui aidera considérablement les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial⁵⁸. La FAO, avec la contribution d'experts internationaux, a élaboré des directives sur le développement de chaînes de valeur durables pour les petits éleveurs. Le document *Revised draft FAO guidelines on developing sustainable value chains for small-scale livestock producers* (projet révisé de directives de la FAO sur le développement de chaînes de valeur durables pour les petits éleveurs) (CGRFA-17/19/11.2/Inf.5) contient le projet de directives, tel que révisé à la lumière des observations formulées par le Groupe de travail⁵⁹.

En outre, la Commission a encouragé les pays à étudier la possibilité de mettre en place des systèmes d'incitation axés sur les résultats qui favoriseraient la fourniture de services écosystémiques en continu, l'accent étant mis sur les races adaptées aux conditions locales, conformément aux réglementations des échanges internationaux, et a demandé à la FAO d'élaborer des directives à cet égard⁶⁰. Le document *Status of preparation of guidelines on results-based incentive systems supporting the continued provision of ecosystem services* (état d'avancement de l'élaboration des directives concernant les systèmes d'incitation axés sur les résultats à l'appui de la fourniture continue de services écosystémiques) (CGRFA-17/19/11.2/Inf.6) résume les activités menées depuis la dernière session de la Commission en vue de la formulation des directives et propose des mesures à prendre à l'avenir.

POINT 12: RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES MICRO-ORGANISMES ET DES INVERTÉBRÉS

12.1 Rapport de la consultation sur les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a demandé au Secrétariat d'inviter les pays à communiquer leurs opinions sur l'élaboration d'un projet de plan de travail pour les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés⁶¹. Le document *Rapport sur le processus consultatif ayant conduit à l'élaboration du projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-17/19/12.1) résume le processus consultatif lancé dans le cadre de l'élaboration du projet de plan de travail.

12.2 Activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture

La Commission, à sa dernière session, s'est félicitée des travaux de la FAO dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés⁶². Elle a demandé à la FAO d'élaborer un projet de plan de travail portant sur les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés, en tenant compte des conclusions de *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de toute autre information pertinente, y compris les opinions des Membres et des observateurs, pour examen par la Commission⁶³.

⁵⁸ CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 41.

⁵⁹ CGRFA-17/19/11.1, paragraphe 11.

⁶⁰ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 48.

⁶¹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 78.

⁶² CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 77.

⁶³ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 78.

Le document *Projet de plan de travail concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-17/19/12.2)* récapitule les activités menées par la Commission dans ce domaine et présente un projet de plan de travail.

Le document *Submissions by Members and observers on the draft work plan for future work on sustainable use and conservation of micro-organism and invertebrate genetic resources* (documents présentés par des Membres et des observateurs au sujet du projet de plan de travail concernant les activités futures sur l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés) (CGRFA-17/19/12.2/Inf.1) compile les opinions formulées par les Membres et les observateurs. Le document *Report of the First Meeting of the Expert Group on Micro-organism and Invertebrate Genetic Resources for Food and Agriculture* (rapport de la première réunion du groupe d'experts sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA-17/19/3.2/Inf.2) présente le point de vue du groupe d'experts sur le projet de plan de travail⁶⁴.

D'autres informations pertinentes figurent dans les documents suivants: *Progress report on the implementation of the International Initiative for the Conservation and Sustainable Use of Pollinators* (rapport intérimaire sur la mise en œuvre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs) (CGRFA-17/19/12.2/Inf.2) et *Progress report on the implementation of the International Initiative for the Conservation and Sustainable Use of Soil Biodiversity* (rapport intérimaire sur la mise en œuvre de l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols) (CGRFA-17/19/12.2/Inf.3).

PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

POINT 13: RAPPORT INTÉRIMAIRE ET EXAMEN DES PROGRÈS ACCOMPLIS

À sa dernière session, la Commission a récapitulé ses réalisations⁶⁵ et s'est félicitée des progrès considérables qui avaient été accomplis au cours de la dernière décennie dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel, en collaboration avec ses partenaires. Elle a examiné et actualisé les produits et étapes principaux du Programme de travail pluriannuel⁶⁶ et a demandé au Secrétariat d'inviter les Membres et les observateurs à formuler, pendant la période intersessions, des observations sur le projet de Plan stratégique, et de réviser le document en tenant compte des observations reçues, des éléments pertinents de niveau international et du Cadre stratégique de la FAO⁶⁷.

Le Programme de travail pluriannuel 2018-2027 prévoit qu'un rapport intérimaire/examen du Plan stratégique soit présenté à cette session de la Commission⁶⁸. Le document *Rapport intérimaire et examen du projet révisé de Plan stratégique 2018-2027 de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris le Programme de travail pluriannuel (CGRFA-17/19/13)* contient un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Il présente brièvement les éventuels ajustements que la Commission souhaitera peut-être envisager en ce qui concerne l'organisation de ses activités futures. Le document contient également la dernière version du plan stratégique de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2018-2027), telle que révisée par les groupes de travail de la Commission, pour examen et adoption par celle-ci.

⁶⁴ Paragraphes 14 à 18.

⁶⁵ Voir CGRFA-16/17/22.

⁶⁶ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, annexe C.

⁶⁷ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 82.

⁶⁸ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, annexe C.

COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

POINT 14: COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

À sa dernière session, la Commission a remercié les organisations et instruments internationaux de lui avoir fait rapport sur leurs activités. Elle s'est également félicitée de leurs contributions au rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a demandé au Secrétariat de continuer d'inviter les organisations et instruments internationaux et les autres parties prenantes concernées à fournir des contributions sur les thèmes prioritaires des sessions ordinaires, et de les lui communiquer à titre d'information⁶⁹.

Le document intitulé *Coopération avec des organisations et instruments internationaux* (CGRFA-17/19/14) donne des informations sur le processus par lequel les organisations et les instruments internationaux ont fourni des renseignements aux fins de la présente session.

Les observations et les contributions des organisations et des instruments internationaux sur les thèmes prioritaires de la présente session sont contenus dans le document *Submissions by international instruments and organizations on biodiversity for food and agriculture* (documents présentés par des organisations et des instruments internationaux sur le thème de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture) (CGRFA-17/19/14/Inf.1). D'autres rapports ont été transmis par les entités suivantes: Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CGRFA-17/19/14/Inf.2), Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (CGRFA-17/19/14/Inf.3), Organisation du Système CGIAR (CGRFA-17/19/14/Inf.4) et Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-17/19/14/Inf.5).

Le document intitulé *Collaboration with the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (CGRFA-17/19/14/Inf.6), élaboré conjointement par les secrétaires du Traité et de la Commission, fournit des informations sur la coopération de la Commission avec l'Organe directeur du Traité, pour information.

AUTRES QUESTIONS

POINT 15: QUESTIONS DIVERSES

POINT 16: DATE ET LIEU DE LA DIX-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

POINT 17: ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

POINT 18: ADOPTION DU RAPPORT

⁶⁹ CGRFA-16/17/Rapport/Rev.1, paragraphe 92.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Heure	Point de l'ordre du jour	Intitulé	Documents de travail
Lundi 18 février 2019			
matin			
10 heures-13 heures	Ouverture de la session		
	1	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-17/19/1 CGRFA-17/19/1 Add.1 Rev.1
	QUESTIONS TRANSVERSALES		
	2	Le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la sécurité alimentaire et la nutrition	CGRFA-17/19/2
	3	Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages qui en découlent	
		3.1 Rapport de la quatrième session de l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages	CGRFA-17/19/3.1
		3.2 Caractéristiques distinctives des différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et pratiques qui leur sont propres	CGRFA-17/19/3.2
4	«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/4	
Lundi 18 février 2019			
après-midi			
15 heures-18 heures	5	Rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	CGRFA-17/19/5
	6	Nutrition et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/6
	BIODIVERSITÉ POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE		
	7	Biodiversité	
		7.1 Rapport sur <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-17/19/7.1
		7.2 Rapport de la première réunion du groupe des points focaux nationaux chargés de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/7.2
		7.3 Besoins et éventuelles mesures à prendre au regard de <i>L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-17/19/7.3

Heure	Point de l'ordre du jour	Intitulé	Documents de travail
Mardi 19 février 2019 matin			
10 heures- 13 heures	8	Ressources génétiques aquatiques	
		8.1 Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental <i>ad hoc</i> sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/8.1
		8.2 Rapport sur <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-17/19/8.2
		8.3 Mesures pouvant être prises pour donner suite au rapport sur <i>L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-17/19/8.3
Mardi 19 février 2019 après-midi			
15 heures- 18 heures	9	Ressources phytogénétiques	
		9.1 Rapport de la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/9.1
		9.2 Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/9.2
		9.3 Situation et tendances en matière de politiques sur les semences	CGRFA-17/19/9.3
9.4 Élaboration du troisième rapport sur <i>L'État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-17/19/9.4		
Mercredi 20 février 2019 matin			
10 heures- 13 heures	10	Ressources génétiques forestières	
		10.1 Rapport de la cinquième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières	CGRFA-17/19/10.1
		10.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	CGRFA-17/19/10.2
10.3 Élaboration du deuxième Rapport sur <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>	CGRFA-17/19/10.3		

Heure	Point de l'ordre du jour	Intitulé	Documents de travail
Mercredi 20 février 2019 après-midi			
15 heures-18 heures	11	Ressources zoogénétiques	
		11.1 Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/11.1
		11.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	CGRFA-17/19/11.2
Jeudi 21 février 2019 matin			
10 heures-13 heures	12	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés	
		12.1 Rapport de la consultation sur les activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/12.1
		12.2 Activités futures concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-17/19/12.2
Jeudi 21 février 2019 après-midi			
15 heures-18 heures	PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE		
	13	Rapport intérimaire et examen des progrès accomplis	CGRFA-17/19/13
	COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX		
	14	Coopération avec des organisations et instruments internationaux	CGRFA-17/19/14
	AUTRES QUESTIONS		
	15	Questions diverses	
	16	Date et lieu de la dix-huitième session ordinaire de la Commission	
	17	Élection du Président, des vice-présidents et du rapporteur	
Vendredi 22 février 2019 après-midi			
15 heures-18 heures	18	Adoption du rapport	